

CSTMD ADR - initial - Bases de la classe 2

Ref. **TMD CS CI2 1-2**
Durée : 1.0 jour(s) / 7.0 heures

Aborder les spécificités de la classe 2 en vue de préparer l'examen de conseiller à la sécurité ADR.

Pré-requis :

Aucun pré-requis de compétences.
Se procurer l'ADR et l'arrêté TMD en vigueur pour participer à la formation.

Personnes concernées :

Tout candidat à l'examen de Conseiller à la Sécurité pour le Transport de Marchandises Dangereuses par route pour la classe 2 (spécialité codifiée 2 par le CIFMD).
Personnes souhaitant une connaissance plus approfondie de la classe 2 sans être inscrites à l'examen.

Objectifs :

- Connaître les spécificités liées à la classe 2.
- Acquérir une méthode de recherche des informations dans l'ADR.

Programme :

Introduction à la classe 2
Classification des gaz
Conditionnement des gaz
Colis
Citernes mobiles et citernes fixes
Marquage et étiquetage des colis de classe 2
Placardage et signalisation des véhicules
Document de transport
Règles de chargement/déchargement
Exemptions.

Démarche pédagogique :

- Exposés théoriques illustrés par des exercices pratiques.
- La formation est animée par un formateur :
 - disposant de l'examen de CSTMD.
 - Justifiant d'une expérience terrain confirmée dans le domaine concerné.



Evaluation et validation :

Délivrance d'une attestation de formation.



Le + :

Vous bénéficiez du retour d'expérience du réseau de CSTMD de Bureau Veritas.